

Aménagement de la colline de la Revanche dite colline d'Elancourt (78990)

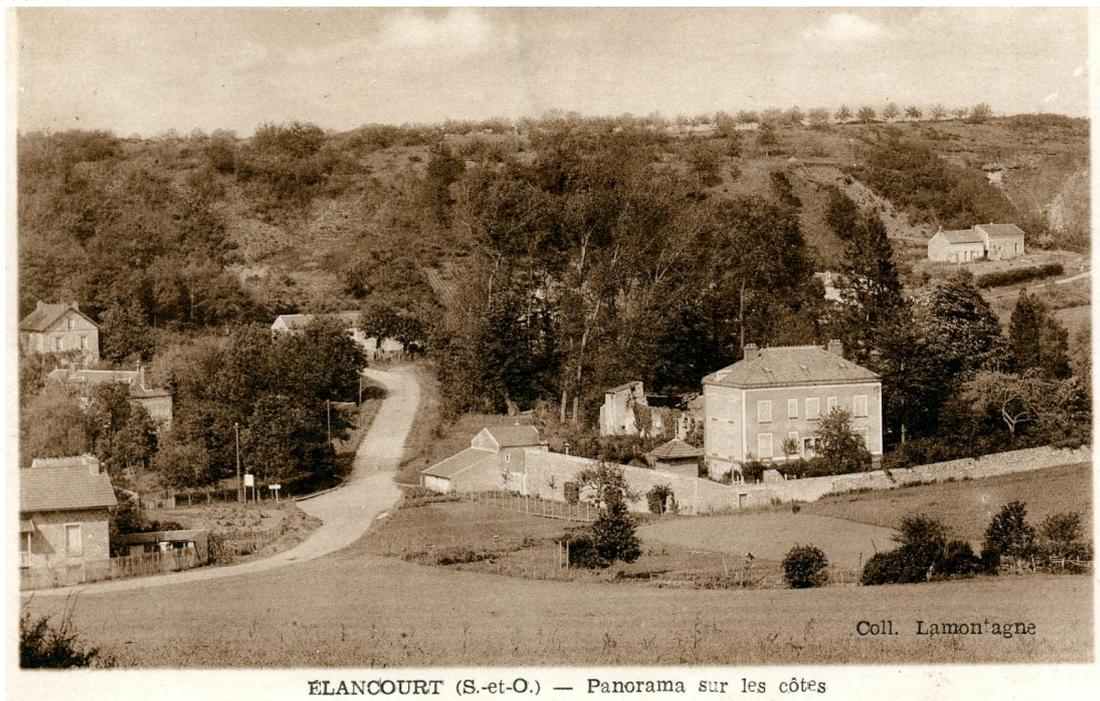
Le lieu dit La Revanche, partie du plateau entre Elancourt et Plaisir, a évolué au cours du temps. A l'origine un simple espace, puis il devient espace d'extraction de pierres et de sable. Le temps passe il se transforme en décharge de toute nature pour finalement après bien des allers et retours de camion chargés de chose plus ou moins bizarre donnera naissance à la colline du même nom. Elle est alors auréolée du statut de point culminant d'Ile de France. Mais les hommes ont décidé que ce lieu ne serait pas en paix. Pour commencer afin de faire oublier certainement son passé peu glorieux, ils l'appelleront colline d'Elancourt, lui promettant un avenir olympique, le soufflé retombe. Alors son devenir semblait promis à l'oubli de bon aloi qui faisait la part belle à Dame Nature, qui dans sa sagesse faisait disparaître progressivement les stigmates du passé. Mais voilà nos aménageurs de tous horizons encore une fois se sont dit que laisser une telle surface juste aux promeneurs cyclistes et aux petites bêtes tout cela sans contrôle d'une nature rebelle, franchement ce n'est pas raisonnable. Essayons un projet économique peint en vert c'est très mode. Pourquoi pas compte tenu de la structure un espace loisirs orienté sport de glisse, ça manque dans le quartier, on a bien fait un vélodrome pour tourner en rond pourquoi pas un truc pour monter et redescendre le long de cette colline.

Oui mais voilà il faudra tout de même en parler aux gens, évaluer avec eux les incidences aussi bien économiques, écologiques, sociétales

Ce qui pose problème reste la capacité des administrés à comprendre réellement tous ces enjeux dans un cadre économique contraint du plein emploi, du profit immédiat et au diable toutes ces pensées de nantis qui nous rasant avec leur dérive climatique et autre économie d'énergie dans cette pensée qu'il nomme développement durable, voire transition énergétique.

Historique de la colline:

A l'origine était un plateau sur le côté nord de la commune. Ci-dessous la vue depuis le moussieu.



Sur cette ancienne carte postale de la collection Lamontagne, nous voyons le CD58 qui remonte vers Plaisir avec la ligne de crête au-dessus. La zone de plateau au dessus portait le nom de La Revanche.

Une suite de photos aériennes du Géoportail IGN nous permettent de nous faire une idée de l'évolution de ce lieu en plus des différents témoignages des habitants de l'époque.

1957.



Nous voyons le CD58 (route du Mesnil) qui serpente depuis le moussou et remonte ensuite sur le flanc boisé. La tache blanche à droite de l'image de forme presque ronde correspond à la carrière de sable blanc au bout du chemin de la Julienne. Ensuite les taches au dessus correspondent à des carrières de pierre et de sable.

En **1960** on note peu d'évolution: certaines zones semblent avoir été en partie comblées



Les ordures ménagères du village étaient depuis des années déposées le long du chemin de la Coudriette juste à la fourche avec le chemin de Paris. Mais la place manque et le dépôt se fait désormais dans une partie de la Revanche.

1965. La colline a un franc succès :





L'année **1966** voit la consécration de ce lieu



vous noterez les fumées qui s'échappent de la partie en haut à gauche.
Sur la vue suivante la Revanche apparait comme une zone d'activité d'extraction intense. La carrière de sable blanc au bout du chemin de la Julienne en est une composante.



1971. Le plateau est devenu un vrai gruyère on creuse d'un coté on remplit de l'autre. Une casse automobile est également apparue dans le décor en haut sur l'image.



vous la voyez maintenant:



A gauche de l'image la RN12(D912 désormais) Il est bien évident que pour un recyclage immédiat nous avons la structure parfaite d'exploitation, on récupère les pièces d'un coté et le reste peut disparaître dans un grand trou. on peut même y oublier quelques occupants allez savoir.... Elle est pas belle la vie. Mais depuis la N12, rien ne se voit et pourtant c'est à peine à 200m du bord. On se croirait dans un film de l'époque non....

C'est le plein boom de l'édification de la ville nouvelle. L'exploitation des carrières continuent en fonction des besoins et certaines reçoivent déjà des déchets ménagers et industriels.

La lecture du relevé du BRGM nous en donne un aperçu:









Basias

Inventaire historique de sites industriels et activités de service

Identifiant : IDF7800601

Vous pouvez télécharger cette fiche au format ASCII.
 Pour connaître le cadre réglementaire de l'inventaire historique régional, consultez le préambule départemental.

[Page précédente](#)
 [Fiche détaillée](#)
 [Aide pour l'export](#)
 [Exporter la fiche](#)
 [Préambule départemental](#)

Commune principale :	ELANCOURT (78208)
Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) :	LA REVANCHE
Etat de connaissance :	Inventorié
Etat d'occupation du site :	Activité terminée
Date première activité :	01/01/1967
Date dernière activité :	31/12/1973
Activité(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.) - Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)

4 - PROPRIÉTÉ DU SITE

5 - ACTIVITÉ(S)

Etat d'occupation du site : Activité terminée
Date première activité : 01/01/1967
Date dernière activité : 31/12/1973
Origine de la date : IOP=Information orale

Historique de(s) l'activité(s) sur le site

N° ordre	Date début	Date fin	Code activité	Libellé de l'activité	Importance de l'activité	Groupe selon SEI	Origine de la date début	Référence du dossier	Autres informations
1	01/01/1967	31/12/1973	E38.44Z	Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.)		1er groupe	IOP=Information orale	DRIRE 78	
2	02/01/1967	31/12/1973	E38.11Z	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)		1er groupe			

Accident(s)

Date	Type d'accident	Type de pollution	Milieu touché	Impact	Référence rapport
01/01/1111	*				

Commentaire(s) : LA REVANCHE - site pollué

6 - UTILISATION ET PROJET(S)

7 - ENVIRONNEMENT

9 - ETUDES ET ACTIONS

Sélection des sites	Test de sélection des sites	Date de première étude connue	Nature de la décision

10 - DOCUMENTS ASSOCIÉS

11 - BIBLIOGRAPHIE

Source(s) d'information : DRIRE 78
Autre(s) source(s) : D'après l'enquête effectuée auprès de la mairie au 15 décembre 1999.

12 - Synthèse historique

Nous verrons plus loin que la date de fin de l'exploitation est à prendre avec prudence.

Rappelons que les dates de début et de fin sont données **"d'après l'enquête effectuée auprès de la mairie au 15 décembre 1999"**.

Avançons dans le temps

1973. Le monstre grandit bien l'exploitation minière sur le secteur est remplacé par le dépôt en tout genre. L'enquête de 1999 nous dira que c'est la fin de la collecte et stockage de déchets. Mais bon on est en 1999 le pilote qui est dans l'avion sait de quoi il parle.



La casse auto par exemple ne rentre pas dans le cadre de cette opération. Les remblais approchent dangereusement du CD58, mais on prend bien la précaution de respecter le tracé.

1974:

début de la mise en service de l'usine d'incinération des ordures à Plaisir.

1975 Voilà le monstre vu depuis le mousseau, le millefeuilles ordures en tout genre et terre grandit bien. Mais on voit encore distinctement la ligne de crête à gauche.



1976, l'année de la première grande canicule, le monstre s'étale désormais sur toute la surface entre CD58 et N12.



La casse automobile est toujours là et pour le reste on ne sait pas bien.
1973 est déjà bien loin.

1978 le temps passe, l'entrée peut se faire par la N12;



Notre petite casse est toujours là;

1981 année importante pour certain mais la colline commence sa réelle ascension



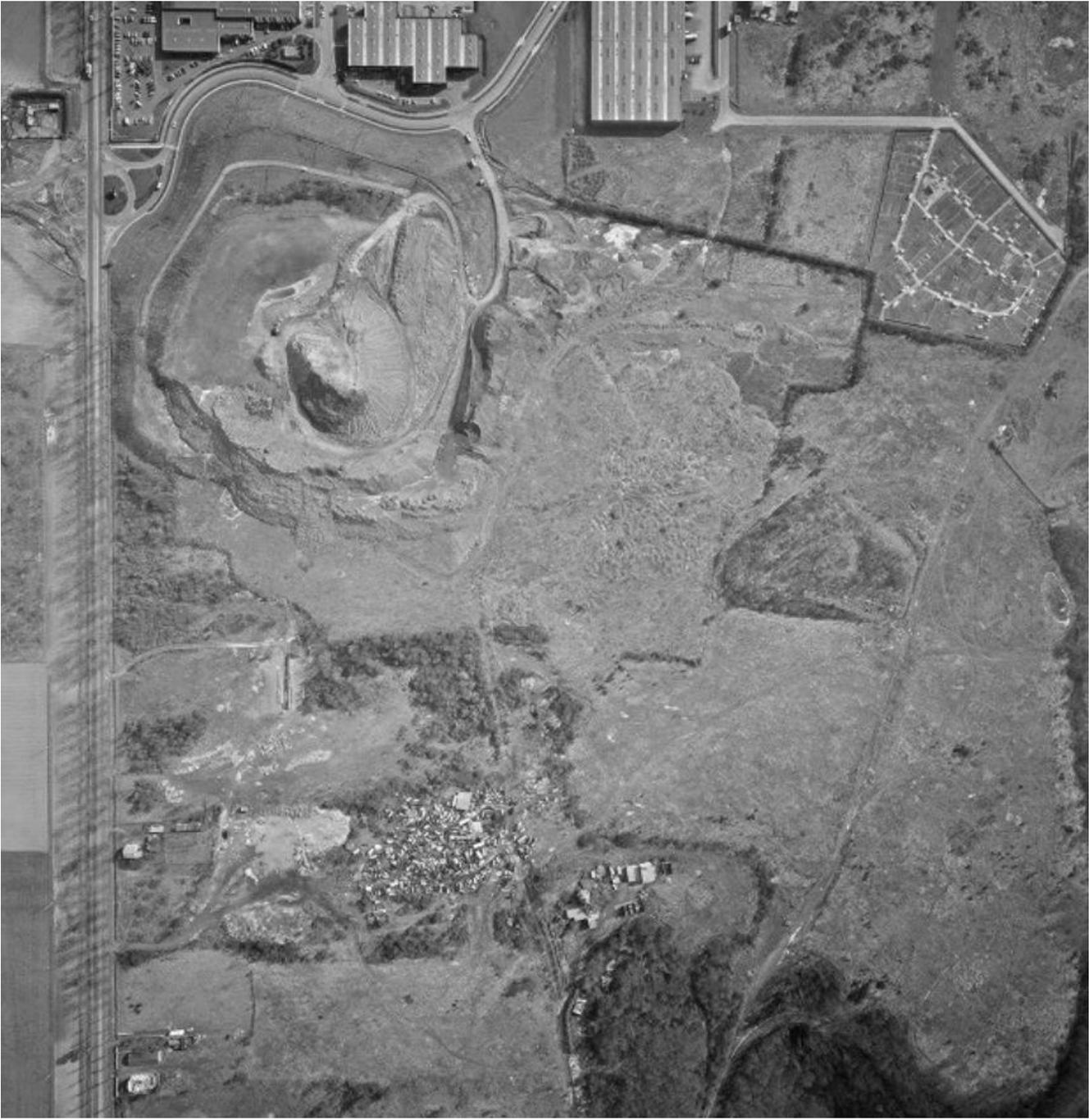
La partie basse vers le CD58 est bien avancée. La montagne commence et notre petite casse toujours présente. Mais craché juré pas de dépôts de déchets quel qu'ils soient ou alors rien que du sauvage... mais vous savez bien ma pôv dame ce que c'est...!!!...ils n'en font qu'à leur tête les bougres et puis maintenant ce sont que des ordures de gauche on vous le promet.

1982 la fête continue même que notre petite casse est passée de l'autre coté du chemin en plus on lui a creusé un grand trou devant comme ça depuis la N12 on ne peut même plus entrer.



Point positif les jardins familiaux sont créés

1983 No comment



1985 Juste derrière les jardins familiaux on en remet une petite couche..



1987 on a pas chômé ces derniers temps tout le monde a bien profité, même notre petite casse qui a pris un essor considérable.



1989 les camions arrivent en haut de la colline ils peuvent constater que notre petite casse est toujours présente, mais dans ce cas on ne parle pas de déchet banal...



1992 Le monstre progresse toujours, il serait même en train de manger notre petite casse...



maintenant IGN nous les fournit en couleur... c'est pas beau çà madame...



1993 Le monstre engloutit tout sur son passage même ces pauvres carcasses de voiture... et qui sait d'autre...



1994 Fini notre petite casse, disparue.... dommage on l'aimait bien avec ses huiles ses batteries enfin tous ces produits à peine nocifs... Nous sommes tout de même en 1994 le BRGM nous annonce une fin des dépôts en 1973.... qui croire





1998 Le monstre a accouché de la colline de La Revanche. La situation se stabilise elle atteint 231m et représente le point culminant d'Ile de France.



La fin de ce chantier ne date finalement que de 16 ans. Lorsque les responsables disent que le sujet est sur la sellette depuis 30 40 ans nous avons le droit d'émettre des réserves.

Le site était retenu pour les JO de 2012, en juillet 2005 le couperet est tombé fin de cette hypothèse.

Une activité de décharge sauvage va tout de même perdurer au long des années.

2006 La revanche reste un lieu privilégié





2010: quelques années après on va retrouver nos bidons et autres ordures



oui je sais ils sont moins pimpants, mais toujours là avec un je ne sais quoi de peu rassurant....



La le tube téléviseur ne sera plus réutilisable, mais soyez sans crainte les terres rares et autres produits toxiques qui constituent la dalle sont très certainement partis en voyage....



On reconnait bien le coté vieille ferraille des anciennes boites de conserve, elles vont disparaître finalement assez vite, enfin quelques dizaines d'années, mais tous les autres bons

plastiques sont bien là pour des centaines d'années et finiront fracturés en micro particules qui passeront dans la chaîne du vivant.



Un bidon plein ou vide quand il est arrivé là.





Vous avez peut être également noté au pied des arbres ces grands films plastiques noirs. C'était dans les années 70 (du siècle passé) un sujet qui fâchait énormément. On déployait ce type de film au sol en longue bandes puis on le perçait là où un arbre était planté. Plus besoin de venir entretenir tout ce petit monde se débrouillait. Seulement voilà ce sont des films dont la durée de vie est de quelques siècles là aussi, ils ne se décomposent pas vraiment mais comme signalé plus haut ils se fragmentent, la molécule ne disparaîtra pas à l'échelle humaine.

2014 Nous pensions que l'apport de terre de remblai c'était fini... et bien non une trentaine de camion de terre son déversés, la prise de vue date du début octobre.



Jeudi matin 30 octobre par hasard.... je tombe sur un camion et un bulldozer qui à priori font du terrassement.

J'ai constaté que le camion déversait son chargement juste à coté..... à la sortie juste après la grille à droite.... à préciser.



La terre déplacée se trouve désormais sur le terrain qui jouxte l'entrée de la colline coté Trappes et constitue un cordon de terre.



Il reste de l'ordre du tiers de ce qui avait été apporté.



Il ne s'agissait pas de dépôt définitif mais temporaire pour les 2/3, pour le reste il faudra voir....Mais pourquoi avoir déplacé de la terre vers la colline pour la reprendre ensuite en partie pour faire ce cordon. Le cout de l'opération n'est certainement pas négligeable et à la charge de qui.

De plus si en fin d'opération il reste de la terre cela équivaut de fait à une réouverture de la mise en décharge de terres dans lesquelles sont présents des déchets.

La colline de La Revanche apparait désormais sur les cartes IGN.

Par souci de conserver l'esprit de ce site, dans ce document nous utiliserons ce nom et pas celui de "colline d'Elancourt" qui ressemble à une manœuvre de détournement de son histoire



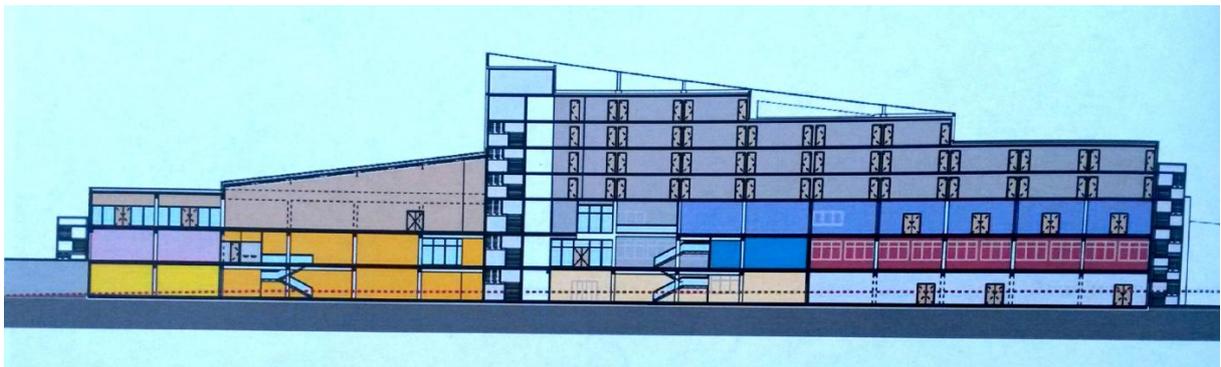
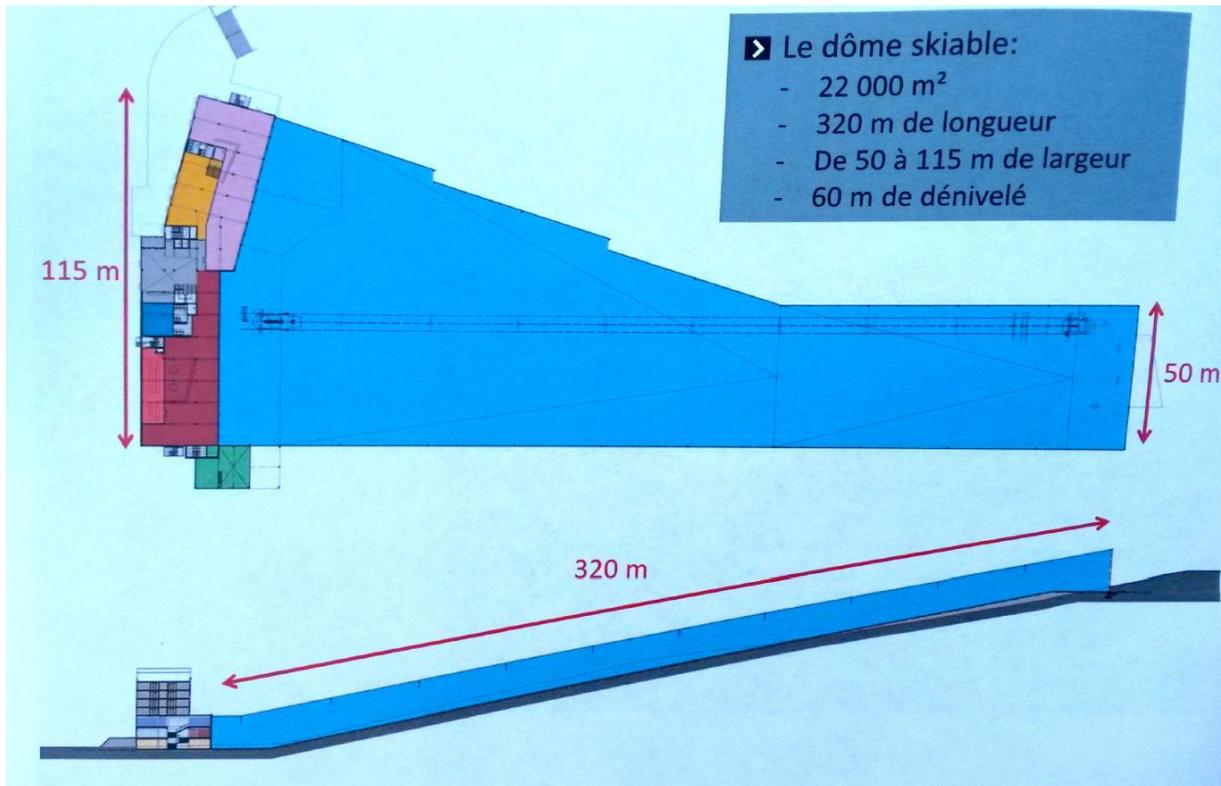
Le projet de ski dôme

Le projet serait réalisé par une société de droit privé hollandaise (Snow world). Elle a été contacté par nos élus et les bases suivantes seraient:

- financement par la société à hauteur de 50 à millions d'euros.
-
- emprise Snow-world 8ha
- emprise parking 7ha
- Ski dôme 320m de long, largeur en haut 50m, en bas 115m pour 60m de dénivelé
- Bâtiment Hôtel, restaurant, boutiques, 7(8) étages, soit de l'ordre de 25m et 115m de large. Cet édifice est en avant du skidôme
- surface ski dôme 22000m² (2.2ha, surface équivalente IKEA Plaisir, ou la surface de 3 terrains de football)
- température à maintenir -5° toute l'année
- Les infrastructures routières et énergétiques resteraient à la charge de la collectivité. Ce périmètre est pour le moment imprécis.

Vue de l'implantation sur le terrain





Maquette Snowworld.





Les incidences économiques qui nous sont proposées ne sont qu'hypothétiques. Le cout total n'est pas validé:

- La dépollution pour mise en valeur (due à l'enfouissement des ordures et autres déchets plus ou moins toxiques depuis la fin des années 60). Recherche effective de déchets liés à l'activité de la casse Automobile dont l'activité a cessé en 1994, voir les photos du Geoportail . La pollution est avérée et signalée dans le document du BRGM cité précédemment. La dépollution est un préalable avant toute mise en chantier. Le coût sera t'il pris par le promoteur. Les mesures de dépollution doivent être réalisées par des organismes indépendants.
- Les plantations qui avaient été réalisées seront détruites sur cette partie. L'objectif étaient dans les années 1980 d'investir pour réaliser une colline boisée.
- les voies d'accès à modifier pour assurer ce nouveau trafic avec des routes encore plus encombrées. L'accès à la base de loisirs, en venant de la nationale 10, est certains jours totalement bloqué. 300000 visiteurs, seuil de rentabilité, et combien dans les jours fastes.... 2000, 3000, 4000,.....0. Qui paiera cette facture, certainement pas le promoteur privé.
- La connexion au réseau électrique
- Le raccordement aux différents réseaux eaux, alimentation, pluviales.
- La gestion pendant des mois d'un trafic d'engins , qui devront respecter les normes d'un chantier situé en zone publique. Assurer le respect des règles de mise en déchettes des différents gravats et résidus de construction générés.
- La société est prête à investir de l'ordre de 50 millions d'euros. Mais nous savons bien que les budgets ne sont que prévisionnels, comment sera géré tout dépassement et quel sera le cout réel total.

Incidences écologiques:

- Nous sommes dans une période critique pour la planète, voir les études récentes du GIEC et autres organismes. La population mondiale vit déjà au dessus de ce que peut fournir la planète. Le mode de vie des occidentaux n'est pas transposable. Il faudra bien que nous limitions notre consommation énergétique et donc refuser celles qui sont superfétatoires, comme ce qui nous est proposé ici.
- La transition énergétique doit être désormais prise en compte, le modèle de développement ancien est devenu archaïque. ,
- Suivant certaines sources, la consommation énergétique annoncée serait de l'ordre de 5GWh par an d'électricité (à valider). Ce qui correspond à beaucoup d'habitation alimentées (500 logements de 70m² entièrement chauffés à l'électricité). Pour comparaison nous avons la piscine dôme de Vincennes de type HQE, consommation électrique de 800 Mwh/an et 600Mwh de gaz, avec un dérapage reconnu de 30 à 40% de plus par rapport au prévisionnel. soit un total de 1400Mwh/an(voir l'article ci dessous). Ce qui n'est pas tout à fait identique à la consommation annoncée pour le skidome.

Générateur thermo modulation d'air neuf



Cette piscine construite en partenariat public-privé met l'accent sur un traitement de l'air ambiant et un traitement des eaux particulièrement élaboré. L'exploitant technique analyse en permanence les résultats de fonctionnement pour améliorer les rendements énergétiques et le confort des usagers.

Le Dôme de Vincennes présente trois bassins en enfilade : bassin de 25 m, pataugeoire et bassin ludique. Cette construction HQE bénéficie en particulier d'un éclairage naturel qui réduit les consommations d'électricité pour l'éclairage intérieur.

Titulaire du contrat d'exploitation pour une durée de 25 ans dans le cadre d'un partenariat public-privé, l'entreprise Cofely tient à montrer la pertinence des technologies mises en œuvre au Dôme de Vincennes (Val-de-Marne). Cette piscine municipale HQE livrée en septembre 2011, construite dans le cadre d'un partenariat public-privé, se distingue par sa forme ovoïde au cœur de ce nouveau quartier résidentiel construit au bord des voies du RER. Dotée d'un bassin de 25 m à 6 couloirs, d'un bassin ludique et d'une pataugeoire, tous dans le même alignement, elle est éclairée naturellement par une orientation au sud et dispose d'un hall d'une très grande hauteur sous plafond.

L'ouvrage confié au cabinet d'architecture Boudry avait été réparti en deux lots : la partie gros œuvre à Urbaine de Travaux ; les équipements techniques à Cofely, filiale de GDF Suez.

Située en centre-ville, dans un quartier où réside une population jeune, cette piscine est dimensionnée pour recevoir jusqu'à 240 000 sportifs. Outre le grand public, elle accueille près de 50 groupes scolaires, des groupes de plongée, des activités d'aqua-fitness... La première année s'est soldée par 173 000 entrées. Le chiffre des 200 000 entrées devrait être atteint cette deuxième année.

Sur la base des premiers mois d'exploita-

tion, Cofely est en mesure de donner des détails sur les niveaux de consommation de cet équipement : la facture énergétique porte sur 800 000 kWh d'électricité et 600 000 kWh de gaz ; la consommation d'eau est de l'ordre de 24-25 000 m³. Si la consommation de gaz est inférieure de 20 % aux objectifs fixés avec la Ville de Vincennes, en revanche, celle d'électricité est de 30 à 40 % supérieure à ce qui était escompté. De même, la consommation d'eau enregistre une dérive de 13 %. Des données brutes que l'exploitant veut analyser. Il semble cependant que le choix par le constructeur d'une isolation intérieure inadaptée à une ambiance humide et aux nombreux ponts thermiques expliquerait en partie ces écarts. Le travail sur ces points se poursuit. Pour maîtriser les consommations de ce type d'établissement, deux équipements font l'objet d'un soin particulier de préconisation et d'installation, ainsi que d'un suivi de fonctionnement particulièrement pointu :

- le traitement de l'air et de la déshumidification ;
- le traitement de l'eau.

Un gain de 40 % pour le chauffage et la déshumidification

Pour Arnaud Volpière, président de la so-

ciété EcoEnergie et fournisseur de l'équipement de chauffage, ventilation et déshumidification du Dôme, «les besoins d'énergie pour le chauffage de l'eau des bassins, des locaux et de la production d'eau chaude sanitaire s'élèvent en moyenne en France à environ 40 % de la facture d'énergie. Le chauffage des halls de bassins et le renouvellement d'air lié à la déshumidification emportent la plus grosse part des dépenses, avec 60 % des



Deux chaudières gaz à condensation et à brûleur modulant Atlantic Guillot de 980 kW produisent la chaleur pour la mise en température des bassins et l'alimentation de la pompe à chaleur à cycle à absorption.

- Pour créer du froid on génère beaucoup de chaud, c'est ce que l'on nomme le rendement, et plus il fait chaud à l'extérieur plus la chaleur dégagée est importante. Mauvaise équation pour notre situation climatique.
- La mise en service d'un tel équipement nécessite pour la fabrication de la neige des quantités d'eau énormes, où sera t'elle prélevée?.. Comment sera gérée cette ressource en cas d'étés caniculaires ou simplement secs. Le quidam moyen ne pourra plus arroser son jardin pour que l'activité dite "économique" continue.
- Les travaux vont engendrer d'énormes perturbations pour le milieu naturel. Le Chevreuil aura du mal à supporter toute cette agitation, Goupil abandonnera sa maison et tous les passereaux et autres volatiles présents devront repartir vers des haies plus tranquilles.....ou crever....
- La végétation sera également bouleversée, la mise en chantier d'un hangar de 2ha aura une emprise de l'ordre du double, s'en parler des constructions annexes.
- La rentabilité de toute surface naturelle ne doit pas être recherchée de façon systématique.
-

incidences sociétales:

- La colline devait devenir un espace vert. Des plantations sont entreprises dans les années 70, 80 sur les parties basses, et les flancs stabilisés.
- La colline est mise en avant pour la partie VTT des jeux olympiques de 2012. En 2005 fin du rêve.
- Une approche réaliste du domaine du loisir doit être choisie. La prudence doit être la règle, les parcs de loisirs actuels rencontrent tous des soucis financiers. (Disney, Asterix, Futuroscope.... renflouement par des deniers publics et régionaux)
- L'argent monopolisé sur ce type de produits commerciaux ne sera plus disponible pour des activités réellement profitables aux enfants, classes vertes, découvertes, montagne.....
- Les emplois créés ne seront que précaires, sans valeur ajoutée.
- La compétition par rapport aux autres structures existantes risquent d'être préjudiciable à ces dernières (base de loisirs, vélodrome France-miniature....)
- Une privatisation inacceptable, même partielle, du point culminant d'Ile de France (voir le maquettage de snowworld).
- Véritable balafre sur la colline visible à des kilomètres à la ronde.
- Les loyers versés à l'agglomération seront liés aux résultats, en cas de déficit ou de faillite alors les contribuables paieront la facture.
- En cas de faillite, qui démantèlera un tel équipement...???
- La mise en place d'un bail à construction, implique qu'en fin d'exercice la CASQY deviendra propriétaire de l'équipement. La charge d'entretien du bâti sera alors à sa charge même si un bail 3,6,9 ans est mis en place pour continuer son exploitation

Dans tous les cas on observe bien un système entropique avec des interactions entre l'économique, le sociétal, l'écologie, dont le bilan apparaît irresponsable néfaste pour la vie sur Terre avec un impact certain sur les générations à venir.

En tant que citoyens, nous proposons:

- Un nettoyage de toute forme de pollution de surface et la recherche des zones plus à risques avec extraction et traitement des produits dangereux enterrés.
- Une recherche effective et non polluante d'éradication des plantes envahissantes (Renouée du Japon...).
- Une mise en valeur humaine avec des tracés de chemins entretenus. Des zones impénétrables de type Natura 2000, faune et flore protégées. Une surveillance continue du respect de non dépôts sauvages d'ordures avec une réelle sanction des contrevenants sous la forme d'une mise à l'épreuve par nettoyage.
- La stricte application actuelle de non circulation d'engins à moteur.
- Des tracés plus spécifiques et entretenus pour nos amis cyclistes sportifs.
- Proposition d'itinéraires de promenades aux saint-quentinois, avec une volonté marquée d'initier les plus jeunes à une prise de conscience de la beauté de cette région. Classes vertes et découverte de la faune et de la flore.
- La mise en valeur du patrimoine des sentes du village avec sa connexion évidente vers la colline, sente des Gâtines, sente de la cavée, sente des Tartriaux, sente du camp, chemin de la julienne.... Le maillage que nos anciens avaient créé est fantastique et devrait vous permettre de découvrir un aspect méconnu de ce fond de vallée que représente l'Elancourt historique.
- La mise en place d'une table d'orientation pour une bonne lecture depuis ce point de vue magnifique.

Nous souhaitons simplement que cet espace reste un espace de nature libre, au plus une version nouvelle des Buttes Chaumont.

On pourrait supposer qu'il existe un autre sens à la vie que l'économie, et que la nature peut rester dans un état où l'on ne cherche pas à tout prix à ce qu'elle rapporte du fric. Il serait temps d'arrêter de faire croire aux populations que leur bonheur passe par la consommation à outrance de gadgets de toute nature, le ski dans un hangar en est un.

membres du collectif: <http://amisdelarevanche.zonelibre.info/>

Argumentaire:

Histoire de la colline:

- plateau qui borde la nationale 12.Site de la Revanche
- carrières avant les années 1950, pierres et sable.(voir le Geoportail)
- transformation en dépôts d'ordure ménagères et déchets banals(source BRGM, de 1967à 1973 sur des informations orales de la municipalité en 1999)
- dépôts des terres et gravats de la construction de la ville nouvelle.
- ouverture d'une casse automobile en 1971. Fin de cette activité en 1994.(voir le Geoportail)
- .1998 fin de l'activité de dépôt la colline atteint sa taille finale.
- Le site était retenu pour les JO de 2012, en juillet 2005 fin de cette hypothèse.
- décharge sauvage qui persiste
- 2014 dépôt de terre coté entrée Trappes (une trentaine de camion)

Les incidences économiques

- La dépollution pour mise en valeur(dues à l'enfouissement des ordures et autres déchets plus ou moins toxiques depuis la fin des années 60). Recherche effective de déchets liés à l'activité de la casse Automobile dont l'activité a cessée en 1994, voir les photos du Geoportail . La pollution est avérée et signalée dans le document du BRGM cité précédemment.
- La dépollution est un préalable avant toute mise en chantier. Le coût sera t'il pris par le promoteur. Les mesures de dépollution doivent être réalisées par des organismes indépendants.
- Les plantations qui avaient été réalisées seront détruites sur cette partie. L'objectif étaient dans les années 1980 d'investir pour réaliser une colline boisée.
-
- Les voies d'accès à modifier à créer
- Les parkings à créer.
- La connexion au réseau électrique
- Le raccordement aux différents réseaux eaux, alimentation, pluviales.
- La gestion pendant des mois d'un trafic d'engins , qui devront respecter les normes d'un chantier situé en zone publique. Assurer le respect des règles de mise en déchetteries des différents gravats et résidus de construction générés.
- La société est prête à investir de l'ordre de 50 millions d'euros, budget prévisionnel. Comment sera géré tout dépassement et quel sera le cout réel total.
-

Les incidences écologiques

- Période de transition énergétique.
- Le modèle de développement est dépassé, il faut tenir compte de l'impact.
- .
- La consommation énergétique serait de l'ordre de 5GWh par an d'électricité. (500 logements de 70m2 entièrement chauffés à l'électricité)

- pour comparaison consommation d'une piscine dôme de Vincennes HQE, 240000 sportifs: 1400Mwh/an (chiffre réel en exploitation)
- pendant la période estivale les calories seront évacuées dans l'atmosphère. Mauvaise équation pour notre situation climatique.
- Gestion de la ressource en eau, 1m3 d'eau pour 2m3 de neige.
- Comment sera gérée cette ressource en cas d'étés caniculaires ou simplement
- Les travaux vont engendrer d'énormes perturbations pour le milieu naturel.
- La végétation sera également bouleversée, la mise en chantier d'un hangar de 2ha aura une emprise de l'ordre du double, s'en parler des constructions annexes.
- La rentabilité de toute surface naturelle ne doit pas être recherchée de façon systématique.
-

incidences sociétales:

- La colline devait devenir un espace vert. Des plantations sont entreprises dans les années 70, 80 sur les parties basses, et les flancs stabilisés.
- La colline est mise en avant pour la partie VTT des jeux olympiques de 2012. En 2005 fin du rêve.
- Une approche réaliste du domaine du loisir doit être choisie. La prudence doit être la règle, les parcs de loisirs actuels rencontrent tous des soucis financiers.(Disney, Asterix, Futuroscope.... renflouement par des deniers publics et régionaux)
- L'argent monopolisé sur ce type de produits commerciaux ne sera plus disponible pour des activités réellement profitables aux enfants, classes vertes, découvertes, montagne.....
- Les emplois créés ne seront que précaires, sans valeur ajoutée.
- La compétition par rapport aux autres structures existantes risquent d'être préjudiciable à ces dernières (base de loisirs, vélodrome France-miniature....)
- Une privatisation inacceptable, même partielle, du point culminant d'Ile de France(voir le maquettage de Snowworld).
- Véritable balafre sur la colline visible à des kilomètres à la ronde.
- Les loyers versés à l'agglomération seront liés aux résultats, en cas de déficit ou de faillite alors les contribuables paieront la facture.
- En cas de faillite, qui démantèlera un tel équipement...???
- La mise en place d'un bail à construction, implique qu'en fin d'exercice la CASQY deviendra propriétaire de l'équipement. La charge d'entretien du bâti sera alors à sa charge même si un bail 3,6,9 ans est mis en place pour continuer son exploitation

Dans tous les cas on observe bien un système entropique avec des interactions entre l'économique, le sociétal, l'écologie, dont le bilan apparaît irresponsable néfaste pour la vie sur Terre avec un impact certain sur les générations à venir.

En tant que citoyens, nous proposons:

- Nettoyage de toute forme de pollution de surface et la recherche des zones plus à risques avec extraction et traitement des produits dangereux enterrés.
- Une recherche effective et non polluante d'éradication des plantes envahissantes (Renouée du Japon....).
- Une mise en valeur humaine avec des tracés de chemins entretenus. Des zones impénétrables de type Natura 2000, faune et flore protégées. Une surveillance continue du respect de non dépôts sauvages d'ordures avec une réelle sanction des contrevenants sous la forme d'une mise à l'épreuve par nettoyage.
- La stricte application actuelle de non circulation d'engins à moteur.
- Des tracés plus spécifiques et entretenus pour nos amis cyclistes sportifs.
- Proposition d'itinéraires de promenades aux saint-quentinois, avec une volonté marquée d'initier les plus jeunes à une prise de conscience de la beauté de cette région. Classes vertes et découverte de la faune et de la flore.
-
- La mise en valeur du patrimoine des sentes du village avec sa connexion évidente vers la colline, sente des Gâtines, sente de la cavée, sente des Tartriaux, sente du camp, chemin de la julienne ce qui devrait permettre de découvrir ce fond de vallée, l'Elancourt historique.
- La mise en place d'une table d'orientation pour une bonne lecture depuis le sommet d'Ile de France.
- L'ensemble de ces opérations sera génératrice d'emplois.
- Une mise en valeur douce du bas de la colline au long de la 912 par implantation de zone PME.